



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

64 rue de la Joliette
13002 Marseille
Tél 06 32 28 91 22 / 04 91 93 62 91
unsaterritoriaux@marseille.fr
www.unsatvdm.fr

Le 16/06/2025

**Les élections professionnelles approchent,
les coucous sont de retour !**

Bien que les élections professionnelles ne se dérouleront qu'en fin 2026, certains syndicats sont déjà en campagne et se permettent de s'approprier notre travail et nos revendications !

Pour rappel : Souhaitant s'inscrire dans la stratégie de lutte contre l'endométriose, le 15 mai 2025, l'UNSA adresse un courrier à M. Le Maire pour l'adoption d'un régime d'autorisation spéciale d'absence médicale ou aménagement de travail, pour les agentes atteintes de cette pathologie.

Aujourd'hui nous constatons que le coucou s'approprie cette revendication ! ☹️



**Syndicat UNSA Territoriaux
Ville de Marseille**

64 rue de la Joliette 13002 Marseille
Tel 04 91 93 62 91 / 06 32 28 91 22
mail unsaterritoriaux@marseille.fr

Marseille, le 14/05/2025

A l'attention de :
M. Benoît PAYAN
Maire de Marseille

Monsieur le Maire,

Dans son engagement pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes au travail, l'UNSA Territoriaux Ville de Marseille, souhaite s'inscrire dans la stratégie de lutte contre l'endométriose.

Cette maladie touche environ 1 femme sur 10 en France et 65 % d'entre elles déclarent un impact délétère sur leur travail, avec une pénibilité des fonctions statiques, une baisse de la capacité de travail et une fatigabilité accrue.

L'endométriose est une maladie bénigne au sens médical du terme, c'est à dire qu'elle n'impacte pas le pronostic vital, mais elle peut être extrêmement douloureuse même si cela ne représente que quelques jours par mois. Certaines formes peuvent invalider le quotidien des personnes atteintes et constituer un handicap invisible.

Le projet de loi pour l'octroi d'un congé dit « de menstruation » a été rejeté par le Sénat le 15 février 2024, mais l'endométriose n'était pas la priorité.

Pour notre organisation syndicale, l'adoption d'un régime d'autorisation spéciale d'absence

Aussi L'UNSA TVDM vous demande solennellement de prendre une délibération en Conseil Municipal dans ce sens.

Comptant sur votre bienveillance,

Je vous prie, Monsieur le Maire, d'accepter l'expression de mes salutations respectueuses.

La Secrétaire Générale
Mme Josselyne COZZOLINO

*Pour l'UNSA, le bien-être
des femmes au travail
est une priorité !*



- En 2023, l'UNSA avait vu sa demande d'attribution de NBI pour les agents administratifs des secteurs Territoriaux, refusée par la DRH sous prétexte que ces agents ne recevaient pas de public.

Aujourd'hui cette même revendication est accordée (et tant mieux) au premier syndicat. On peut s'interroger !!!

- Nous constatons aussi le retournement de veste de certains syndicats qui n'hésitent pas à jouer au jeu de la chaise musicale, pour s'attirer les faveurs de l'administration en CST ... !

*L'UNSA ne changera pas sa ligne de conduite
et continuera à travailler pour défendre
les conditions de travail de tous les agents !*

*Pour le Bureau
Josselyne Cozzolino*

